



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

MINISTÈRE DES MINES, DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE



Financement : **PRÉT IDA N° 5999 CI**

AVIS D'APPELS A CANDIDATURE N°001/CI-E/PTDAE/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN PASSATION DE MARCHES (EPM)

1- Contexte et justification

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, à travers le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (MMPE), a obtenu un appui financier et technique auprès de la Banque mondiale pour le financement du Projet de Transport, de Distribution et d'Accès à l'Électricité (PTDAE).

Par ailleurs, afin d'accroître l'accès à l'électricité et d'améliorer la qualité de l'électrification des populations ouest africaines, la Commission de la CEDEAO a reçu un financement de la Banque mondiale (BM) pour la mise en œuvre du projet régional d'accès à l'électricité et de technologie de stockage d'énergie par batterie (BEST).

Le PTDAE comprend les composantes suivantes :

Composante 1. Renforcement des capacités en transport d'énergie électrique et Sécurisation de Postes sources

- Fourniture et installation de transformateurs de puissance dans des postes 225/90kV
- Sécurisation, renforcement et modernisation de 10 postes sources de l'intérieur

Composante 2. Renforcement des capacités en Distribution d'Énergie électrique

- Extension, renforcement des réseaux de distribution dans 10 chefs-lieux de régions
- Passage en souterrain des réseaux HTA aériens d'Abidjan
- Remplacement des câbles HTA de type CPI en câble HTA de type CIS

Composante 3. Electrification Rurale et Accès à l'Énergie

- Electrification rurale
- Appui au Programme Électricité Pour Tous (PEPT)

Composante 4 : Renforcement des capacités, Supervision, Etudes et Gestion de projet

La localisation du projet se situe dans plusieurs régions de la Côte d'Ivoire. Les travaux concernent le district et les régions suivants :

DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN

Régions du GOH, TONPKI, NAWA, GUEMON, CAVALLY, WORODOUGOU, KABADOUGOU, HAMBOL, GBOKLE, BAFING, HAUT SASSANDRA, SAN PEDRO, BELIER, N'ZI, INDENIE DJUABLIN, SUD COMOE, AGNEBY-TIASSA, LA ME, GRANDS PONTS, TCHOLOGO et du GBEKE.

Le projet BEST vise à accroître l'accès à l'électricité et à améliorer la qualité de l'électrification des populations des zones de Korhogo, de Boundiali et d'Odienné par la technologie de stockage d'énergie par batterie (BEST).

Le projet BEST comprend quatre composantes suivantes :

Composante 1. Conception, fourniture et installation (DSI) de l'infrastructure de distribution d'électricité (moyenne tension - MV et basse tension - LV) ;

Composante 2. Conception, fourniture et installation des équipements BEST ;

Composante 3. Supervision de la construction et conseil technique,

Composante 4. Coordination du projet et assistance technique.

La mise en œuvre du PTDAE et du BEST est assurée par CI-ENERGIES au sein de laquelle est logée une Unité de Gestion du Projet (UGP) dirigée par un Coordonnateur elle-même appuyée par 2 ingénieurs conseils pour le suivi des travaux/fournitures des différentes composantes.

2. Objet

Le présent Appel à candidature concerne le recrutement d'un Expert en Passation des Marchés (EPM) pour l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

3. Mandat, nature et étendue des services de l'Expert en Passation des Marchés

L'Expert(e) en passation des marchés travaille sous la supervision du Coordonnateur de Projet.

Ses principales missions consistent à :

- Mettre en place les instruments de base de la passation de marchés (manuel des opérations, directives et documents de gestion des marchés) conforme aux exigences des procédures Banque Mondiale ;
- Mettre en place des outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du Projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodique ;
- Développer des mécanismes de suivi de l'exécution des contrats du Projet ;
- Développer les mécanismes, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés dont le système de classement ;
- Assurer la formation aux procédures de l'IDA, de l'équipe du Projet en charge de la passation des marchés

Sous la supervision générale du Coordonnateur du Projet, l'EPM :

- Sera responsable de la mise en place d'un système simple de gestion de la passation des marchés comprenant (i) la planification des opérations de passation des marchés ; (ii) le suivi de l'avancement ; et (iii) l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés
- Sera responsable de certaines étapes du processus d'acquisition, tel que défini dans ce qui suit :

- a. Faire le suivi auprès des services techniques bénéficiaires de l'acquisition ou de l'unité de coordination du projet de la préparation et la finalisation des termes de référence (TDR), pour les acquisitions de service de consultant, et des spécifications techniques des biens et travaux ;
 - b. Finaliser les dossiers d'appel d'offres, et des demandes de propositions (suivant les modèles fournis par l'IDA) devant être soumis à la non-objection de l'IDA, et s'assurer de leur transmission/vente selon le cas ;
 - c. Superviser le lancement des appels d'offres (le cas échéant aux avis a manifestation d'intérêt ou présélection), selon les modes convenus dans les accords de prêts ou de dons ;
 - d. Veiller à la bonne gestion des appels d'offres en cours
 - e. Superviser l'évaluation des offres et propositions reçues
 - f. Veiller à l'élaboration des rapports d'ouverture de plis et d'évaluation des offres et formuler un avis ;
 - g. Superviser la préparation des contrats, après l'obtention des avis de non-objection si cela est requis, et veiller à leurs signatures par les personnes habilitées à le faire ; et
 - h. Concevoir et mettre en place une base de données fournisseurs, et développer des statistiques de gestion qui permettront aux bailleurs de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des marchés.
- Il sera chargé de planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition des services de consultants et de biens et travaux du Projet ;
 - Il sera responsable de l'établissement de tous les rapports d'activités prescrits par le manuel des procédures d'acquisition de l'unité de coordination du Projet, mais également de tout autre rapport lié à la passation de marchés que les bailleurs pourraient demander dans le cadre de l'exécution du projet.
 - Il devra mettre en place un système de classement des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marché y inclus les documents relatifs aux paiements, en vue de permettre toute revue a posteriori de l'IDA.
 - Il devra évaluer les capacités de l'équipe de passation des Marchés du Projet et définir en liaison avec le coordonnateur un programme de formation adapté (« on the job » + ateliers) aux différentes procédures BM. Ce programme devra être élaboré et validé dans le premier mois d'intervention.

4. Incompatibilité avec certaines fonctions d'exécution

Afin d'éviter les situations potentielles de conflit d'intérêt qui pourraient ne pas lui permettre de donner un avis objectif dans le seul intérêt du client, l'EPM :

- Ne sera pas membre de la Commission d'Evaluation, ni de la Commission des Marchés auxquelles il/elle apporte un conseil utile pour le respect des règles ;
- Ne devra pas participer aux opérations d'exécution du marché notamment (i) les réceptions de qualité ou de quantité et (ii) le paiement ; il/elle apportera un éclairage en cas de contentieux dans l'interprétation des clauses du contrat ; et
- Ne devra pas être dans une position de gestionnaire comptable de matières.

5. Rôle de conseil auprès du coordonnateur du projet

Dans sa mission au sein de l'équipe, l'EPM apportera un conseil utile à tous les membres de l'équipe dans :

- La phase d'ouverture des plis, d'évaluation des offres et de proposition d'attribution du marché ;

- L'assistance à la réponse aux demandes de clarification des soumissionnaires ;
- La réponse aux commentaires de la Banque mondiale et de tout autre bailleur de fonds ;
- Les propositions de solution alternative lorsqu'un problème de passation de marchés ne peut être résolu à l'interne ;
- L'examen de toute correspondance arrivée ou départ concernant la passation de marchés soumise à son appréciation afin de s'assurer que le courrier a reçu le traitement adéquat dans le parfait respect des règles ; et
- L'interprétation des clauses du contrat en cas de différend pendant l'exécution du contrat.

6. Obligations de l'expert en passation de marchés

L'EPM signera un contrat de performance avec la coordination du projet afin d'assurer :

- La production régulière des mises à jour du plan de passation des marchés du projet,
- Le rapport d'activité conformément au manuel de procédures,
- La qualité des dossiers d'acquisition, y compris ceux soumis à l'avis de non-objection de la Banque
- La formation aux procédures de passation des marchés de l'IDA, des membres de l'équipe.

L'EPM remettra à l'unité de coordination du projet un rapport d'activités au plus tard quinze (15) jours après la fin du mois auquel il se rapporte et un rapport final en fin de mandat.

Ces rapports comprendront en outre les recommandations du comptable sur les décaissements et devront être remis en deux exemplaires à la coordination. Le modèle de rapport à fournir sera défini en accord avec l'IDA et comportera au minimum les informations sur les marchés requises dans le rapport administratif et financier (RAF) du projet.

7. Obligations de l'administration

Le Coordonnateur du Projet remettra à l'EPM l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Il mettra également à la disposition dudit expert, les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service.

8. Durée de la mission

L'Expert en Passation de Marchés sera recruté pour un contrat annuel de 12 mois renouvelables après l'évaluation de sa capacité jugée acceptable par la Banque Mondiale.

9. Profil recherché

L'Expert en passation des Marchés devra avoir le profil suivant :

- a) Qualifications professionnelles et académiques
 - Être titulaire d'un diplôme en Ingénierie, Administration publique, Droit commercial, ou Gestion (minimum Bac + 4) ou diplôme équivalent ;
 - Avoir une excellente connaissance des techniques de passation des marchés en général et des règles de procédure de passation des marchés des banques multilatérales de développement : Banque africaine de développement et Banque Mondiale, aussi bien que du cycle de projet
 - Avoir une connaissance des procédures nationales de passation des marchés, notamment les dispositions du Code des Marchés Publics et ses textes d'applications ;

- Avoir une expérience professionnelle de cinq (5) ans minimums dont trois (3) ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité d'expert en passation des marchés pour des projets cofinancés par la Banque Mondiale ;
- Avoir une expérience dans un projet dans le secteur de l'énergie électrique (Production, Distribution ou Transport)
- Avoir une bonne connaissance du français de même qu'une aptitude à communiquer oralement et verbalement aussi bien avec les responsables du Projet, que la hiérarchie et les collègues ;
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation des marchés publics ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication); et
- Une bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe.

10. Modalités de recrutement

Le recrutement se fera selon la procédure de sélection des consultants individuels définie à la Section V des Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, dernière édition révisée.

L'Expert en Passation de Marchés sera recruté en deux (2) étapes :

- a. La première étape sera constituée d'une présélection sur base des dossiers reçus, suite à l'appel à candidature où seront retenus les candidats ayant les profils les plus en adéquation avec la qualification et l'expérience requises pour le poste comme décrit ci-dessus.
- b. La seconde étape sera constituée par un entretien où seront invités les trois (3) meilleurs candidats après la présélection.

Les candidats ayant le statut de fonctionnaire devront satisfaire aux exigences de la clause 1.13 des Directives susvisées.

NB : Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent obtenir des informations supplémentaires en consultant les termes de référence à l'adresse ci-après :

Unité de Gestion du PTDAE sise à CI ENERGIES
 Ville : Abidjan, Plateau
 Pays : Côte d'Ivoire Avenue Verdier
 Code Postal : **01 BP 1345 ABIDJAN 01**
 Numéro de téléphone : 00 (225) 27 20 20 60 26
 Adresse électronique : abkouassi@cinergies.ci

Ou bien

DCSA - Département des Acquisitions et de la Logistique (DpAL) / Service Marchés
Tour EEI, Plateau - Avenue Verdier, 1er étage, Porte A 28 Voir Monsieur TOTO
Tel : 27 20 20 61 46 / 27 20 20 60 89 / 27 20 20 63 01
01 BP 1345 Abidjan 01
akotchi@cinergies.ci avec en copie kloto@cinergies.ci

Tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures 00 minutes.

NB : Seuls les trois (3) candidats présélectionnés seront contactés pour la phase d'entretien.

11. Constitution et dépôt des dossiers de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française, en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies comprenant :

- Une lettre de motivation (lettre d'offres de service), deux (2) pages maximum, adressée au Directeur Général de CI-ENERGIES ;
- Un Curriculum Vitae détaillé, certifié sincère ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme requis ;
- Des copies certifiées conforme aux originaux des certificats, attestations de travail ou de services justifiant la formation et l'expérience.
- Une copie de la pièce nationale d'identité, l'attestation d'identité, ou du passeport en cours de validité

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard le 16/11/2022 à 10 heures 00 minute, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention :

« Candidature au poste d'Expert en Passation de Marchés » : A n'ouvrir uniquement qu'en présence du Comité de dépouillement des dossiers de candidature.

A l'adresse suivante :

Unité de Gestion du PTDAE sise à CI ENERGIES

Ville : Abidjan, Plateau

Pays : Côte d'Ivoire Avenue Verdier

Code Postal : 01 BP 1345 ABIDJAN 01

Numéro de téléphone : 00 (225) 27 20 20 60 26

DCSA - Département des Acquisitions et de la Logistique (DpAL) / Service Marchés

Tour EECI, Plateau - Avenue Verdier, 1^{er} étage, Porte A 28,

Tel : 27 20 20 61 46 / 27 20 20 60 89 / 27 20 20 63 01

01 BP 1345 Abidjan 01